

Noblesse et chevalerie du
comté de Flandre, d'Artois et
de Picardie / publié par P.
Roger...

Roger, Paul (1812-1894). Noblesse et chevalerie du comté de Flandre, d'Artois et de Picardie / publié par P. Roger.... 1843.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.



ES annales du comté de Flandre, de l'Artois et des pays de Picardie ont consacré le souvenir d'un grand nombre de tournois. Celui qui eut lieu à Anchin est célèbre; il remonte à 1096, date de la première croisade, et les historiens rapportent qu'après le tournoi, les chevaliers réunis à Anchin firent serment d'aller dans la Terre-Sainte, pour arracher le Saint-Sépulcre aux profanations des Infidèles ¹.

¹ Voir pour le tournoi d'Anchin : l'*Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, par LE CARPENTIER; les actes diplomatiques d'AUBERT LE MIRE; le *Traité des tournois, joutes et carrousels* par le père MÉNESTRIER; les *Petites histoires des pays de Flandre et d'Artois* par M. DUTILHOEUL; les *Archives historiques et ecclésiastiques de la Picardie et de l'Artois*, publiées à Amiens en 1842, 1^{er} volume, p. 265; voir surtout l'excellent travail de M. Arthur DINAUX, inséré dans les *Archives historiques et littéraires du nord de la France*, décembre 1842.

Vers l'année 1187, on vit de nombreux hérauts d'armes parcourir le Vermandois, le Hainaut, la Flandre et le Cambrésis pour annoncer qu'un grand tournoi aurait lieu entre La Fère et Vendeuil, gros bourgs de la Tiérache. Le blason fascé de vair et de gueules qui s'étalait sur la cotte d'armes des hérauts indiquait que Raoul 1.^{er}, sire de Coucy, ferait les honneurs du tournoi. Ses envoyés visitèrent les manoirs les plus reculés ; à leur approche tous les ponts-levis s'abaissaient ; chacun les accueillait avec joie ; et chevaliers, damoiselles, pages ou écuyers se promirent de ne point manquer à la fête. Au jour venu, on vit arriver le comte Baudouin de Flandre, le duc de Limbourg, les comtes de Soissons et de Namur, les sires d'Oudenarde, de Gavre, de Braïne, de Ghistelles, et un grand nombre de barons et de chevaliers. Des écuyers, des pages, des hommes d'armes les suivaient ; les uns conduisant les chevaux, d'autres formant l'escorte des dames qui cheminaient sur leurs haquenées ; beaucoup d'entre elles tenaient au poing un faucon ou un épervier, dressé par les valets de vénerie et que retenait une petite chaîne d'or ou d'argent. Car la chasse souvent précédait le tournoi, et le cornet d'ivoire résonnait avant que la trompette des hérauts n'appelât les chevaliers dans la lice.

Un repas donné par le comte de Namur accueillit à Vendeuil toute cette noble compagnie. Les châtelaines, parées de leurs plus beaux atours, s'assirent auprès des chevaliers ; l'une d'elles se faisait remarquer par ses grâces et sa beauté ; c'était Gabrielle de Levergies plus connue dans l'histoire sous le nom de dame de Fayel. Le soir,

il y eut des danses et des jeux ; et l'une des châtelaines chanta ce naïf refrain :

Toute vostre gent
Sont li plus joli du tournoïement ;
S'aime loïaument
Toute vostre gent ;
Et pour cele di qu'il ont maintien gen
Toute vostre gent. ¹

Lorsque le jour parut, les hérauts d'armes annoncèrent qu'on allait se rendre à l'église ; la messe dite, les dames prirent place sur les gradins, et le tournoi commença. Le comte de Limbourg et Gauthier de Sorel, chevalier du Santerre, ouvrirent les joutes. Chacun admirait l'armure étincelante du comte et le riche harnachement de son cheval ; Gauthier se faisait remarquer par sa bonne mine et par sa dextérité ; ses armes étaient *de gueules à deux léopards d'argent*. Les champions rompirent plusieurs lances aux applaudissements de toute l'assemblée.

Lorsqu'ils eurent quitté la lice, on entendit les hérauts crier : « Saint Georges ! voici le bon Enguerrand de Coucy dont le bras est si redoutable ! » Père du châtelain de Coucy qu'aimait la dame de Fayel et renommé au loin par sa vaillance, Enguerrand avait voulu se mesurer avec l'impétueux comte de Namur. A peine entrés en lice, leurs lances volèrent en éclats. Il fallut leur fournir de nouvelles armes et ils ne cessèrent de combattre qu'après avoir été tous deux désarçonnés. On remarqua dans les joutes qui suivirent Jean de Neslé-Falvy, frère

¹ (Manuscrits de la Bibliothèque Royale.)

de Raoul de Soissons ; Lambert de Longueval ayant l'écu *bandé de vair et de gueules* ; le châtelain Renaud de Coucy ; Jean de Hangest, chevalier du Santerre, portant l'écu *d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'or*. La nuit mit fin aux joutes et l'on régla qu'elles recommenceraient le lendemain. Chevaliers, dames et damoiselles, écuyers, pages et varlets se dispersèrent aussitôt ; les uns se rendirent dans les manoirs voisins ; d'autres allèrent prendre gîte à Vendeuil ou bien à La Fère.

Le lendemain, après la messe, on fit de nouvelles joutes. Dès le matin les hérauts d'armes avaient parcouru les environs en criant : « Or sus ! chevaliers, il fait jour ! » Les dames qui garnissaient les gradins de la lice portaient des habits de drap de soie et de satin ; leur beauté, leurs grâces et leurs riches ajustements avaient un tel charme qu'on croyait être dans un vrai paradis ¹. Le sire de Rumigny en Tiérache ouvrit la joute avec Geoffroy de Lusignan ; le comte de Soissons eut pour adversaire le célèbre Simon de Montfort dont l'écu de guerre était *de gueules, au lion d'argent, la queue nouée, fourchée et passée en sautoir*. Gaulard de Moy et le sire de Fayel, tous deux du Vermandois, le châtelain de Coucy et le sire de Chauvigny, neveu du comte de Flandre, se signalèrent dans cette journée.

Le soir, dames et chevaliers prirent place aux tables dressées sous de riches tentes par les soins du sire de Coucy. Les manuscrits de la Bibliothèque Royale donnent

¹ (Manuscrits de la Bibliothèque Royale.)

de curieux détails sur ce repas. Les tentes étaient placées dans une prairie émaillée de fleurs entre Vendeuil et La Fère. Les Vermandoisiers parurent vêtus de samis vert, sorte d'étoffe précieuse brochée de fils d'or; ce samis était semé d'aigles dorés. Les Flamands et Brabançons portaient des habits d'or semés de lionceaux noirs; les chevaliers venus du Berry choisirent le samis rouge parsemé de léopards d'or. Beaucoup d'entre eux arrivèrent deux par deux, répétant de charmants refrains au son de la citole ou d'autres instruments.

Le repas fut splendide. On y pouvait remarquer le potage à la hure de sanglier, les oiseaux rotis à l'eau de rose, les gauffres, les avelines, l'anis, le gingembre confit et la bergerasse, sorte de liqueur composée d'hydromel et d'essences aromatiques. On faisait alors de grands pâtés remplis de petits oiseaux en vie, et lorsqu'on les ouvrait les captifs prenaient bien vite leur essor; mais les dames se plaisant à lâcher aussitôt leurs faucons ou leurs éperviers, l'esclavage recommençait pour les pauvres oiseaux :

Pastés de vifs oiselès;
Et quand il ces pastés brisoient
Li oiselès partout voloient;
Adonc veissiez-vous faucons
Et austoirs¹ et esmerillons
Et moult grand planté de mouskès²
Voler après les oiselès³.

Après le repas, les hérauts d'armes annoncèrent que les prix du tournoi allaient être adjugés. Le sire de Chau-

¹ Autours. — ² Grande quantité d'émouchets, oiseaux de proie ressemblant à l'épervier mais de moindre grosseur.

³ (*Manuscrits de la Bibliothèque Royale.*)